



> QUEL TERRITOIRE DANS 20 ANS ?

Comment allons-nous nous déplacer, où allons-nous travailler ou nous loger... en 2030 ?

Le Schéma de COhérence Territoriale est un document d'urbanisme et de planification stratégique permettant de mettre en cohérence les politiques publiques en lien avec l'habitat, l'économie, les déplacements, les équipements (culturels, sportifs), la protection de l'environnement...

Vous souhaitez prendre part au débat ou tout simplement vous informer ?

Point information et concertation au
**siège de la Communauté
de Communes de la Région
de La Villedieu-du-Clain**
25, route de Nieuil, à La Villedieu-du-Clain